

COMMUNE DE VERSAUGUES
COMPTE RENDU N° 2015/03 DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU VENDREDI 29 MAI 2015

L'an deux mil QUINZE, le VENDREDI 29 MAI à VINGT HEURES TRENTE,
Le Conseil Municipal de VERSAUGUES, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Louis ACCARY, Maire.

Date de Convocation : 19 MAI 2015

Nombre de Conseillers en exercice : 11 Nombre de Présents : 10 Nombre de Votants : 10

Étaient présents : Louis ACCARY, Maire, Patrick BERLAND, Colette RISSO, Adjoint, Betty CARLI, Martine CHATELLIER,, Nathalie KRZEMINSKI, Chantal MERLE et Ludovic DAVID, Stéphane MURE, Conseillers Municipaux.

Était absent : Christophe BORDE

Secrétaire de séance : Martine CHATELLIER

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

1° – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA PRECEDENTE SEANCE

APPROUVE le compte-rendu de la précédente séance en date du 27 mars 2015, qui n'appelle aucune remarque ni observation particulière.

2° - FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES- COMMUNES VOISINES

La commune de VERSAUGUES ne possédant pas d'école, le Conseil Municipal accepte de prendre en charge les frais des enfants scolarisés dans les écoles des communes voisines à savoir, pour l'année scolaire 2014-2015 :

POISSON : 3 enfants pour un montant de 650 € par élève,

SIVOS RPI ANZY-MONTCEAUX-VINDECY : 5 enfants pour un montant de 960 € par élève,

SAINT-YAN : 5 enfants pour un montant de 600 € par élève.

3° - SUBVENTION POUR FOURNITURES SCOLAIRES

Monsieur le maire donne lecture d'une lettre du Collège René CASSIN, sollicitant une subvention pour les fournitures scolaires pour l'année 2014-2015.

La participation est de :

- pour les 6ème-5ème : 3,05 €
- pour les 4ème-3ème : 3,81 €.

4 élèves de VERSAUGUES sont scolarisés au collège René CASSIN en 6ème et 5ème.

La demande de participation s'élève donc à 12,20€.

Le Conseil Municipal accepte de prendre en charge cette subvention.

4° - OCTROI D'UN CADEAU AUX AGENTS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal décide de prendre en charge le cadeau de Mme PLET pour son départ en retraite jusqu'à concurrence de 100 €. Cette décision sera valable pour tout départ en retraite du personnel communal ou intercommunal travaillant sur la Commune.

5° - MISE EN INVESTISSEMENT DES BIENS SUPERIEURS A 500 €

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que les biens inférieurs à 500 €, et non compris dans les rubriques de la liste réglementaire, peuvent néanmoins être inscrits en investissement quand ils revêtent un caractère de durabilité et que des travaux augmentent la valeur d'un bien.

6° - DELEGATIONS ACCORDEES AU MAIRE

Le Conseil municipal délibère favorablement pour accorder une liste de délégations au Maire prévues par le Code Général des collectivités territoriales. Ces délégations concernent, entre autres, les contrats d'assurance, les emprunts, les permissions de voirie (alignements, clôtures, fossés...) etc.

7° - ENQUETE INSEE

Une enquête INSEE sera réalisée du 02 mai au 10 octobre 2015 sur le territoire, sur la santé et la qualité de vie des seniors. La liste des enquêteurs est disponible en Mairie. Si des personnes sont contactées, elles peuvent se renseigner en Mairie.

8° - INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT - CHAROLAIS BIOGAZ SAS

Monsieur le Maire présente au Conseil le projet d'exploitation d'une unité de méthanisation et de combustion de biogaz sur la Commune de VITRY EN CHAROLLAIS. Le projet n'appelle aucune remarque de la part du Conseil Municipal qui émet un avis favorable.

9° - QUESTIONS DIVERSES

1- Cérémonie des prix pour le passage en 6^{ème} :

La date de remise des prix aux enfants qui entrent en 6^{ème} est fixée au vendredi 3 Juillet à 19H00.

2- Inscriptions au concours des maisons fleuries :

Les personnes qui souhaitent participer au concours des maisons fleuries peuvent se faire inscrire en Mairie ou auprès du Conseil Général. Les inscriptions doivent être accompagnées de photos. La date limite pour le dépôt en Mairie est fixée au 15 août.

3- Demande de subvention pour le concours cantonal :

Le Conseil refuse d'accorder cette subvention estimant que la Communauté de Communes donne déjà une subvention.

4- LAMES DE DENEIGEMENT :

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal réfléchit à l'acquisition de lames de déneigement d'occasion. Des propositions de vente ont été trouvées sur Internet et des membres du Conseil se rendront sur place.

5- COMMISSION DES IMPOTS :

Une réunion sera programmée avec la commission des impôts et l'intervention d'une personne de DGFIP pour comprendre le mécanisme d'imposition des propriétés bâties et non bâties.

6- OFFICE DU TOURISME :

Le Conseil est informé que la fête du vélo aura lieu le 07 juin. A cette occasion, une animation est organisée par l'office du tourisme de Paray Le Monial.

Commune de VERSAUGUES

Compte rendu N° 2015/01 de la séance du Conseil Municipal du 27 février 2015

7- REMERCIEMENTS :

De la part de la Société Loisirs Handicap Amitiés pour la subvention allouée.

8- CHIENS ERRANTS :

La procédure est en cours. Le parquet s'est saisi du dossier. Le Conseil espère une issue favorable et rapide.

9- PLANNING :

Le planning de Gilles BALLIGAND a été transmis par la Communauté de Communes.

10- ARROSAGE AUTOMATIQUE :

Suite aux surconsommations d'eau de l'an passé, un technicien est venu pour aider et conseiller la programmation du système.

11-TRAVAUX VOIRIE :

Suite à la visite des chemins par la Commission voirie, l'ensemble des travaux qui seront réalisés par la Communauté de Communes s'élèvent à 21.210 € TTC.

**Le prochain Conseil Municipal est fixé à
VENDREDI 24 Juillet 2015 à 20 H 30**

***Après avoir répondu à diverses questions des conseillers municipaux,
L'ordre du jour étant épuisé,
Monsieur le Maire lève la séance à Vingt trois heures quinze.***

La Secrétaire de séance,
Martine CHATELLIER

Le Maire,
Louis ACCARY